

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 58 (1920)  
**Heft:** 38

**Artikel:** Souvenirs de la petite ville de X.  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-215839>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

abords de la ville. Pour le vallon de la Louve, il s'agissait, au début du dix-neuvième siècle, d'améliorer et de faciliter les sorties de la ville du côté nord. En face de la porte de Chauerau, au haut de cette vieille petite rue, s'ouvriraient deux chemins: savoir la route dite d'Echallens, c'est-à-dire le Valentin actuel, et le Pré-du-Marché qui, lui, a gardé son nom. Si l'on sortait par la porte de la Madelaine, on gagnait par le chemin de Pérabot ou du Boverat, en passant sous les restes de l'ancien Couvent de la Madelaine, la grande avenue nommée le Chemin Neuf (aujourd'hui Avenue de l'Université). On pouvait passer de l'une à l'autre de ces routes au moyen d'un chemin aboutissant à un pont de pierre; en outre un sentier descendant en zigzag jusqu'au bord du ruisseau le franchissait sur une passerelle plus près de la muraille et remontait l'autre berge par un autre raidillon.

Au sortir de la Madelaine, à main gauche après la porte, on trouvait une assez grosse maison qui dominait la Louve et que longeait le sentier dont nous venons de parler; elle avait gardé de ses anciens propriétaires du seizième siècle, la famille Ripon — qui fournit à Lausanne des magistrats et des médecins — le nom de Riponnaz, suivant une habitude assez répandue dans nos contrées (comparez la Jaccarde, la Pachoudaz, etc.). C'est cette maison qui, par extension, a donné son nom au voisinage, au pont, puis plus tard à la place créée. On a parfois fait dériver ce nom de Riponne, de *rippe undae*, mais c'est là de la haute fantaisie et de plus il faut pour soutenir cette étymologie une méconnaissance complète des lois de la linguistique. La maison de la Riponne appartint successivement aux familles Ripon, Rossel, Lemaire, puis elle passa par héritage à Abram-David Bergier, qui fut à l'époque de la République helvétique lieutenant du préfet du Léman. En 1812, A.-D. Bergier vendit sa Riponne à la Commune de Lausanne qui songea en 1813 à y placer un corps de garde de police. Cette maison fut démolie en 1831 et son emplacement correspond assez exactement à la petite terrasse triangulaire, avec fontaine et échoppe de rafraîchissements, limitée par la rue Madelaine d'un côté et quelques marches d'escalier le long des magasins de la « Samaritaine ».

Un peu plus en amont du ruisseau et sur ses bords mêmes se trouvait la maison du Boverat. C'était un modeste établissement de bains, pourvu d'une source d'une fraîcheur exquise, qui, longtemps après la disparition de la maison, alimentait encore certaine petite fontaine derrière les écoles de la Madelaine, où l'on venait de loin remplir les carafes pour l'eau de table. Outre des bains, le Boverat, propriété d'un Monsieur Ph. Cartier, abrita un cercle qui prit le nom de la maison, mais n'eut qu'une durée éphémère. Enfin, en octobre 1829, c'est là que s'ouvrit un petit Institut des missions, fondé par la Société des missions évangéliques de Lausanne. Cet institut, dirigé par le pasteur Samuel Thomas, avait pour but d'instruire et de préparer des missionnaires et il en partit quelques-uns pour l'évangélisation des Sioux de l'Amérique du Nord. L'institut ne resta que trois ans au Boverat, puis se transporta en 1832 à Chauderon et se ferma définitivement en 1836. La maison du Boverat, condamnée par l'avancement des travaux de la Riponne, fut démolie en 1833 ou 34. Elle se trouvait à peu près sous la partie postérieure de la Grenette. Les pierres servirent, dit-on, à édifier la villa Mont-Rose (avenue de Riant-Mont n° 4). Le dessin que nous donnons ici est la reproduction d'une jolie lithographie de Spengler, qui dut être faite dans les derniers temps de l'existence du Boverat, soit à un moment où le comblement du vallon était déjà assez avancé. Les maisons qu'on aperçoit à droite au second plan occupent l'ancien enclos du Couvent des Dominicains de la Madelaine et disparurent de 1892 à 1898. Il y eut là successivement ou simultanément des appartements, des écoles primaires, une loge maçonnique et au rez-de-chaussée les pressoirs de la ville, puis derrière, dans un bâtiment allongé — ancien magasin à bois — l'école moyenne, de 1840 à 1873, début du Collège scientifique.

La Halle au blé ou Grenette fut construite de 1838 à 1841, d'après les plans de l'architecte Henri

Fraisse, auquel on doit aussi le temple d'Ouchy et l'hôtel Gibbon. C'était un homme de goût, qui mourut prématurément. C'est intéressant de voir dans quelles termes favorables le poète J.-J. Porchat parle en 1841 dans la *Revue Suisse* de cette halle au blé, que beaucoup n'admireront plus aujourd'hui. La proximité immédiate du palais florentin conçu par l'architecte André pour l'édifice de Rumine n'est évidemment pas favorable à son humble voisine. Au reste, Fraisse, pour des raisons d'économie, dut renoncer à son projet primitif. Peu après son achèvement, la Grenette fut utilisée le 4 août 1842 pour le grand bal qui termina les fêtes de la Société helvétique de musique, réunie à Lausanne. Une curieuse gravure du professeur Bonnet nous a conservé l'aspect de la salle ce soir-là, brillamment éclairée par de vastes lustres de bougies et décorée d'écussons et de drapeaux. Parmi les participants à cette soirée dansante, il faut mentionner le musicien Mendelssohn, venu à Lausanne à propos de l'exécution dans la Cathédrale de son « Chant de louange » par une grande masse chorale.

En face de la Grenette s'élève le Musée Arlaud, bâti de 1836 à 1839 (ouvert le 1<sup>er</sup> janvier 1841), pour abriter les collections de tableaux et l'école de dessin auxquelles le peintre Marc Louis Arlaud avait consacré son temps, son talent et sa fortune. Depuis que le Palais de Rumine a pu recevoir le musée de peinture, l'ancien bâtiment, œuvre de l'architecte Wenger, fermé comme musée en octobre 1904, a pu servir pour des cours de dessin et des expositions temporaires.

Mais il est grand temps de parler de la maison occupée depuis plus de quarante ans par le Collège classique cantonal et qui domine la Riponne du côté nord-ouest. Elle fut élevée vers 1826 sur le chemin désigné parfois comme « Chemin de la Brasserie » à cause de la fabrique de bière de Constant Truschel à main gauche en montant; ce chemin reçut plus tard le nom de rue du Valentin, à cause de la villa voisine de ce nom, qui date du dix-huitième siècle, propriété de la famille Hollard depuis plus de cent ans. Revenons à la maison du Collège. C'est la direction des Ecoles de Charité qui entreprit cette bâtie pour loger l'institution qui se trouvait trop à l'étroit au Grand Saint-Jean. Fondées en 1726, en faveur des orphelins, ces écoles de charité servirent longtemps de séminaire pour instituteurs. On inaugura le nouveau bâtiment en séance solennelle le 3 décembre 1827. « Notre maison est vaste », disait M. de Seigneux, président du Comité directeur, dans son discours d'inauguration. Les Ecoles de charité, devenues l'Orphelinat de Lausanne, restèrent dans cet immeuble jusqu'en 1873. Divers incidents de cette période méritent d'être rappelés ici. Le 10 août 1844, un incendie consuma la toiture du bâtiment. Le 31 décembre 1846, la Société Fr. Loba & Cie avait adossé au mur de la terrasse des Ecoles de charité, du côté Riponne, un petit édicule renfermant une cornue, et l'on fit de là les premiers essais d'éclairage au gaz à Lausanne, en vue de l'installation dans les rues de ce qui constituait un grand progrès sur les anciens et rares falots à huile. En 1870, les enfants font de la charpie aux Ecoles de charité en faveur des blessés de la guerre franco-allemande.

Lorsqu'un peu plus tard l'Orphelinat émigra du Valentin dans son nouvel édifice des Belles Roches, ce fut l'Ecole moyenne qui prit possession de ses anciens locaux, mais déjà au bout de six ans il y a un nouveau changement : c'est le Collège cantonal qui vient occuper l'immeuble du Valentin dès le 26 août 1879, au moment où il quittait le vénérable édifice bernois de la Cité.

Pour épouser le sujet que mon titre promettait, il faudrait parler encore de la maison presque contiguë au Collège, où se trouvait jadis un établissement de bains ouvert peu après 1830 et qui passa plus tard à M. Benguely, puis à M. Mandrot, avant de devenir la maison Ponnaz. Le « Café Vaudois » s'y trouve depuis plus de cinquante ans. Il faudrait signaler de l'autre côté du Collège la construction, en 1867, de l'Eglise méthodiste Wesleyenne, puis raconter la percée de la rue Haldimand dans les années 1859 à 1861 et la création de la route du Tunnel qui est un autre tronçon de cette route de ceinture conçue par l'ingénieur Pichard

dès 1836, et dont le Grand Pont fut l'ouvrage le plus remarquable. Il faudrait aussi rappeler les beaux jets d'eau temporaires qu'on a fait jaillir en pleine place de la Riponne, l'un à la fin de 1868, sauf erreur, lors de l'adduction en ville des sources dites des Cases, l'autre en été 1876, pendant le tir fédéral, lors de l'installation des eaux du lac de Bret. Il faudrait surtout citer les nombreuses manifestations de la vie publique lausannoise qui ont eu pour théâtre la place de la Riponne, en particulier les grandes assemblées populaires du mois de mai dernier, avant et après le vote du 16 mai concernant l'accession de la Suisse à la Société des Nations. Il faudrait encore signaler l'installation en automne 1919 de l'Excellent Foyer des Jeunes... mais je me souviens tout à coup que

« Qui ne sait se borner ne sut jamais écrire »

Toutefois c'est moins de Boileau que je me soucie ici que de Monsieur Payot qui pourrait bien trouver que j'abuse de l'hospitalité qu'il a bien voulu m'offrir dans ce recueil; donc j'arrête ici mon trop long récit.

1<sup>er</sup> août 1920.

G.-A. Bridel.

#### SOUVENIRS DE LA PETITE VILLE DE X.

 L'est pas rare de rencontrer dans nos petites villes de ces artisans allemands qui, arrivés chez nous simples compagnons, ont fini par s'y établir, par y prendre femme, et qui sont devenus grand-pères, sans avoir jamais pu se familiariser avec notre langue, tout en oubliant insensiblement la leur. Aussi n'obtenez-vous d'eux qu'un baragouin des plus barbares, mélange de tudesque, de français et de patois. C'était le cas du père Muller, le forgeron, établi à X. depuis quelque trente ans. Un jour, à bout d'efforts pour se faire comprendre, le bonhomme s'écriait : *Donnerwetter ! beintôt moi sait ran mé !*

\* \* \*

Le jeune X. était un brétailler intrépide; quand il y avait quelque rixe dans un endroit, on le voyait toujours accourir un des premiers, et cela au grand désespoir de sa tendre mère. Un jour que, en pareille occurrence, elle avait vainement cherché à le retenir, elle lui dit enfin : « Eh bien ! va, va ; mais si l'on te tue, tu ne viendras pas te plaindre. »

\* \* \*

Le père Bunod, le remouleur, Savoyard domicilié à X. rentrait un jour du foin, lorsque son petit Pierre, qui était juché en haut du char, tomba rudement sur le pavé pointu de la petite ville : — *Oh ! mon pouro Pierro, tu es tuâ !* s'écria le père dans son patois. — *Pardena né, père, n'ai ran dé mo. — Ah ! tu es bein tuâ, m'a tu ne le san pâ !*

\* \* \*

Deux petits frères, Alexis et Jérôme, s'en retournaient tranquillement de l'école à la maison, lorsque quelques mauvais garnements tombèrent sur eux à coup de poing. Jérôme, parvenu à s'échapper, courut à la maison en criant à son frère : *Axi, laisse té battre, m'in vai criâ mamâ !*

\* \* \*

J'ai connu — toujours dans la même localité — une demoiselle très pieuse, mais excessivement peu lettrée. La seule lecture qu'elle se permit était le *Véritable messager boiteux*. Un jour, elle dit y avoir lu de jolis *anachorètes* (lisez : anecdotes). La même avait vu à la foire un grand *holocauste* (lisez : colosse), et c'est encore la même, je crois, qui demandait naïvement où les conservateurs de Payerne allaient au culte.

\* \* \*

Henri R. n'était rien moins que *calembouriste*. Son ami Antonin lui dit un jour : « Dis donc, Henri, tu dois bien aimer la chicorée, toi. — Pourquoi donc ? — Parce qu'elle est ta mère. — Comment ? — Tu ne comprends pas ? amère. — Ha a a ! pas mauvais, celui-là !

Un moment après, le dit Henri rencontre sa cousine Euphrasie : — Dites donc, cousine, lui dit-il mystérieusement, vous devez bien aimer la chicorée, vous. — Et pourquoi, cousin ? — Parce qu'elle est votre maman.

\* \* \*

Dame Véronique ayant fait boucherie invita M<sup>me</sup> B. à un régal de saucisses fraîches et d'*atiaux* : « Je vous tire ma révérence, madame, répondit l'invitée ; je ne mange point de cochonnerie, comme aussi je ne bois jamais de liqueurs spirituelles, parce que je suis trop sanguinaire. »

— Où est maintenant votre oncle Louis ? demandait-on à la jeune Camille. N'est-il pas à Bruxelles ? — Oh ! non, beaucoup plus loin... attendez que je me rappelle... Ah ! oui... il est à Belgique.

La vieille demoiselle Ch. se distinguait par la plus sordide avarice. Un jour, pour économiser le potier, elle eut l'idée de garnir elle-même l'intérieur de son poêle; c'était un de ces antiques fourneaux à *cadotzon*, comme on en voit encore beaucoup chez nous. La demoiselle y entra sans obstacle jusqu'aux genoux, et se mit aussitôt à l'œuvre. Mais lorsqu'elle voulut en sortir, ses vêtements se retroussèrent, et on devine le reste. Les voisins accourus à ses cris, n'eurent rien de mieux à faire que d'élargir la bouche du poêle pour sauver la pauvre recluse. Belle leçon pour les gens chiches !

Ma cousine Seguin était extrêmement distraite. Un dimanche qu'elle s'en allait au sermon avec son livre de psaumes à la main, elle se souvint tout à coup qu'elle avait oublié de mettre son lard sur le feu pour le dîner de famille. Elle se rendit en hâte à la cuisine pour réparer cet oubli. Mais, au lieu du lard, ce fut son livre qu'elle jeta dans la marmite; après quoi, elle courut à l'église, sa tranche sous le bras.

Je me souvins que quand je fréquentais l'école primaire, de la petite ville dont j'ai gardé les gentils souvenirs que l'on vient de lire, M. G., le régent de la classe des petits, ne manquait jamais, en commençant les leçons, de parcourir toute la classe de ses petits yeux gris, qu'il avait souvent mille peines à tenir ouverts, et de s'écrier : « Bon ! j'en vois de nouveau plusieurs qui ne sont pas là ! »

Au temps jadis, même dans les familles les plus huppées de nos petites villes, on ne parlait guère que patois. Alexandrine, fillette de 10 à 12 ans, avait un frère dans les Cent-Suisses. Quand on lui demandait où était son frère Jérôme, elle répondait naïvement : *A la pliècetta don râ. Or pliècetta veut dire cour dans le sens ordinaire du mot.*

Jeanne, servante de son état, écrivait un jour à sa nièce, qui exerçait la même profession dans les environs de Marseille, mit pour toute adresse sur sa lettre : A M<sup>me</sup> C., à deux lieues de Marseille.

**LE FEUILLETON**  


### DANS LE TRAIN (Fin.)

Godelu sentait la moutarde lui monter au nez; il avait tout entendu, et dans un élan de colère mal contenu il dit à brûle-pourpoint au trouble-fête :

— Ici, monsieur, nous sommes en Suisse, par conséquent libres de chanter toute chanson honnête, et c'est le cas !

— Monsieur, je ne vous ai pas adressé la parole, répliqua l'inconnu, je ne suis pas même forcé de croire que vous êtes Suisse.

Godelu, furieux, se leva de toute sa haute taille :

— Simon Godelu, ancien brancardier de l'ambulance 9, père du caporal Prosper Godelu, en service de garde à Roggenburg !

— Qu'est-ce que cela peut me faire ? répondit nialement le monsieur au lorgnon doré.

— Vous ne pouvez peut-être pas en dire autant, vous ! vous n'avez pas plus l'air d'un Suisse que moi d'un cosaque, vous êtes sûr un Boche.

A cette violente apostrophe, l'homme au «smoking» devint écarlate, ses cheveux fauves en brosse ressemblaient à des flammes sortant d'un tison ardent.

— Non, monsieur l'insolent ! rugit-il, je ne suis pas un «Boche», mais par contre vous ressemblez plus

à un cosaque qu'à un Suisse; moi, je suis neutral, parce que je connais mon devoir civique.

— Rien ne me prouve que vous dites la vérité !

— Vous êtes un rustre ! répliqua le «neutral», vous mériteriez que je vous donne une bonne correction.

Ce disant, il faisait le geste de gifler.

Le soldat, impassible jusque là, se leva à son tour.

— Halte au falot ! si vous essayez de frapper, on cognera; puisque vous êtes neutral, allez lire votre *Bund* et fichez-nous la paix ! pour moi, vous n'êtes pas un vrai Suisse.

— Plus vrai que vous, et je vous le prouverai, car je vais porter plainte au général, en rentrant à Berne. Godelu mâchait furieusement sa cigarette, bien décidée à ne pas lâcher son homme aussi facilement :

— Vous dites toujours que vous êtes Suisse, et vous n'en donnez aucune preuve, vous n'osez pas seulement décliner vos noms et qualités !

— Cela ne vous regarde pas, monsieur, mais mon nom est sans doute plus honorablement connu que le vôtre ; je m'appelle Conrad Wirthmuller, inspecteur d'assurances fédérales.

Et là-dessus, le neutral alla reprendre sa place.

— Un vrai nom boche, dit en riant le soldat à Go delu.

— Il a l'air, reprit à haute voix le landsturmien, de suspecter l'honorabilité de ma famille; s'il savait que les Godelu ont été au Sonderbund, il ne ferait pas tant le malin ! Neutral ! neutral ! tant qu'il voudra; c'est affaire de caractère; mais pour moi, un type qui a du cœur ne peut pas être neutral; vous ne voudriez pas m'empêcher, par exemple, de dire, parce que la Suisse est neutre, que les Allemands ont eu tort de violer la Belgique. Il faut avoir du cœur; l'homme sans cœur est une sale machine, et comme tout vrai bon Suisse a du cœur, il ne peut pas, ici, être neutral; neutralité serait alors synonyme de lâcheté.

Le neutral jugea prudent de ne plus rien dire.

A Yverdon, un ouvrier loustic, portant un accordéon en sautoir, entra dans la voiture. Le train n'eut pas plutôt démarré que le nouveau venu se mit à jouer de son accordéon. *Sambre et Meuse*, la *Marseillaise*, l'*Hymne royal d'Italie*, le *Chant du départ*, le *God save the King*, toute la liste enfin des marches alliées y passa. C'en était trop ! Quel était donc ce pays où l'on se moquait ainsi de la neutralité helvétique ! L'inspecteur d'assurances en eut des vertiges: n'y tenant plus, il changea de voiture en lancant, et passant, un regard foudroyant à l'ouvrier, qui ne put s'empêcher de rire et de dire :

— Qu'est-ce qu'il me veut, cet albino, de me regarder avec des yeux de mouton enrageré !

Tout le monde se mit à rire. Le train stoppait en gare de Lausanne.

— Nous voici chez nous ! exclama Godelu; vive la Suisse; nous ne voulons pas nous quitter sans aller boire le coup de l'étrier, le verre de l'amitié, mon brave soldat !

Pas de refus, et avec plaisir même; on est toujours content de rencontrer, en rentrant du service, de ces bons zigeux de Welsches, qui nous redonnent du cœur au ventre, après les contraintes pénibles et déprimantes du régime militaire fédéral.

SOLANDIEU



### Association des Vaudoises

L'Association des Vaudoises a la joie d'enregistrer la naissance d'une nouvelle section, qui vient de s'fonder à Orbe grâce au dévouement de Mme Gaudard. Ce sera une section de chant et ses 36 membres actifs sont fort impatients de connaître les chansons familiaires aux Vaudoises.

Le comité de la section d'Orbe est formé de Mme Gaudard, présidente, rue de l'Abbaye 21; Mme Schaefer, vice-présidente; Mme Rose Bousson, secrétaire et Mme Rosa Barraud, caissière.

\* \* \*

De par l'autorisation aimable du Service sanitaire cantonal, la réunion d'automne de l'Association des Vaudoises pourra avoir lieu à Vevey, le dimanche 26 septembre. La «Veveyenne», section de Vevey de l'Association, nous a préparé une cordiale réception et a organisé un programme attrayant que nous publierons samedi prochain.

La «Veveyenne» recommande la préparation des chœurs suivants (chants d'ensemble) : 1. *Mon pays*, n° 12 du Recueil de chants des Ecoles; 2. *Jeunesse et Printemps*, n° 171 du Recueil de chant des Ecoles; 3. *Le vieux Léman*, n° 173 du Rec. de ch. des Ecoles; 4. *Helvétie*, n° 156 du Rec. de ch. des Ecoles; 5. *Notre terre à nous*, Chansonnier Jaques-Dalcroze.

Prière de s'inscrire, aussi nombreuses que possible, pour le 20 septembre au plus tard, auprès de Mme Yvonne Pouly, rue de la Madeleine 39, à Vevey. Les «Vaudoises» venant de communes contaminées par la fièvre aphteuse sont priées de s'abstenir.

\* \* \*

Un groupe du «Chœur des Vaudoises» de Lausanne chantera lundi soir 20 septembre, dans la grande salle de Pully, en faveur de la restauration du temple.

**Royal Biograph.** — Cette semaine, «Le penseur», une nouvelle merveille Gaumont en quatre parties; un très bon drame du Far-West, en quatre parties : «La montagne sacrée». Rappelons que dimanche 19 septembre, il n'y aura pas de matinée; par contre le soir à 20 h. 30, grand spectacle.

**Favey et Grognuz à l'Exposition.** — Une bonne nouvelle nous arrive : avant de partir pour leur grande tournée en Suisse, Favey, Grognuz et l'Assesseur vont réapparaître pour quelques jours sur la scène de Bel-Air. La première de cette reprise sensationnelle est fixée au dimanche 19 septembre, jour du Jeûne. Il y aura au total 12 représentations seulement, dont deux matinées : l'une le lundi du Jeûne, l'autre le dimanche 26. Tous ceux qui ont accompagné les trois bons Vaudois à Paris tiendront à les applaudir une fois encore. Quant à ceux qui ne connaissent pas cette pièce si franchement amusante feront de ne pas perdre l'ultime occasion qui leur est offerte. Il est certain, en effet, que Favey, Grognuz et l'Assesseur à l'Exposition de Paris ne sera redonné dans notre ville avant longtemps. À dimanche soir donc ! La location pour Favey et Grognuz est ouverte à la Civette, à la place St-Laurent

\* \* \*

Rappelons, à l'occasion de ces représentations, qu'une cinquième édition du récit complet illustré des aventures de Favey, Grognuz et l'Assesseur, à Paris, à Berne, à Fribourg, à Vevey, par Louis Monnet, est en souscription à prix réduit, d'ici à la fin de la semaine. Adresser les souscriptions à M. A. Huguenin, rédacteur, rue Beau-Séjour, à Lausanne.

## Royal Biograph

Place Centrale - LAUSANNE - Téléphone 29.39  
Matinée à 3 h. Tous les jours Soirée à 8 1/2 h.

DU Vendredi 17 au Jeudi 23 Septembre 1920

Dimanche 19 Septembre :  
Pas de matinée. GRAND SPECTACLE à 8 h. 30 soir. 12 francs

### PROGRAMME DE GALA

## LE PENSEUR

Une nouvelle merveille artistique et dramatique Gaumont.  
Scénario fantastique d'Edmond Figuier. — Mis en scène par Léon Poirier.  
Un spectacle sensationnel qui fait rire et pleurer,  
avec le concours de

M. André NOX

M<sup>me</sup> MADYS

Un film émouvant et divertissant :

## La Montagne sacrée

Grand drame passionnant du Far-West, en 4 parties.

Dimanche 19 Septembre :  
Pas de matinée. GRAND SPECTACLE à 8 h. 30 du soir.

Prix ordinaire des places.

## PHOTOS GIROD, 29, RUE DE BOURG, 29 LAUSANNE — Ouvert jours et dimanches.

## Vermouth NOBLESSE

DÉLICIEUSE GOURMANDISE

SE BOIT GLACÉ

G.462 L.

## FUMEZ LES CIGARES FROSSARD

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT.  
J. MONNET, édit. resp.  
Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.